

# LE TRAIT d'UNION

Journal d'informations municipales de SAMOREAU

SAMOREAU

N° 62 - Mai 2015



## L'ARBRE DE MAI

# RÉTROSPECTIVE

## MOULES FRITES

31 janvier : Claudine Valadier et Alain Santamaria nous ont, une fois de plus, fait danser une bonne partie de la nuit, à l'occasion de leur soirée moules frites très appréciée de tous.

## FOIRE AUX LIVRES ET DISQUES

1<sup>er</sup> mars : Toujours un grand succès pour cette foire. Merci aux membres de la section broderie points de croix pour leur participation.

## SOIRÉE CHOUCRUTE

7 mars : Convivialité et bonne ambiance autour de cette soirée choucroute du Comité des fêtes ! 200 personnes étaient présentes dans le cadre de la Grange aux Dîmes.



## SALON RENÉ CLEMENT BAYER

14 au 22 mars : Après deux années d'absence, le Comité des fêtes, Pauline et Isabelle Clement Bayer, ont réuni toute une palette d'artistes, créateurs d'Arts, de styles très variés et avec beaucoup d'originalité. Le public et les amateurs étaient une fois de plus au rendez-vous.



## CARNAVAL

11 avril : le carnaval a eu lieu avec une animation proposée par les enfants qui ont participé à l'atelier percussions (10 séances offertes par l'Avenir de Samoreau). Merci à ces musiciens en herbe ainsi qu'à Monsieur Roy «animateur» et à tous les participants.

## BOURSE AUX VÊTEMENTS ET JOUETS

9 mai : Succès grandissant d'année en année pour cette bourse de l'APE qui propose d'aussi nombreux que variés vêtements et jouets d'enfants à des prix très attractifs.



# LE BUDGET PRIMITIF 2015

## Fonctionnement

### Dépenses

Charges à caractère général	726 256 €	23%
Charges de personnel	1 262 118 €	40%
Autres charges de gestion courante	188 949 €	6%
Charges financières	155 500 €	6%
Charges exceptionnelles	700 €	-
Atténuations de produits	80 000 €	22%
Virement à la section d'investissement	709 608 €	21%
Opération d'ordre entre sections	39 307 €	1%



3 162 438 €

### Recettes

Excédent antérieur reporté	876 970 €	28%
Atténuations de charges	50 000 €	1%
Produits des services	203 600 €	7%
Impôts et taxes	1 459 462 €	46%
Dotations et participations	331 386 €	11%
Autres produits de gestion courante	210 490 €	6%
Produits financiers	30 €	-
Produits exceptionnels	10 500 €	-
Opération d'ordre entre sections	20 000 €	1%



## Investissement

### Dépenses

Solde d'exécution section Invest. reporté	483 833 €	26%
Dotations, fonds divers et réserves	2 497 €	-
Emprunts et dettes assimilées	244 348 €	13%
Immobilisations incorporelles	20 028 €	1%
Immobilisations corporelles	243 196 €	13%
Immobilisations en cours	853 359 €	45%
Opérations d'ordre entre sections	20 000 €	1%
Opérations patrimoniales	18 057 €	1%



885 318 €

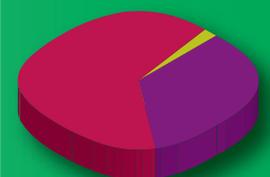
### Recettes

Dotations et fonds divers	551 965 €	29%
Subventions d'investissement	95 538 €	5%
Dépôts et cautionnement	301 000 €	16%
Autres immobilisations financières	18 057 €	1%
Virement de la section de fonctionnement	709 608 €	38%
Produits des cessions immobilières	151 786 €	8%
Opérations d'ordre (amortissement)	39 307 €	2%
Opérations patrimoniales	18 057 €	1%



## Impôts et taxes

Taxe d'habitation (taux : 10,00%)	362 400 €	36%
Foncier bâti (taux : 21,94%)	643 939 €	62%
Foncier non bâti (taux : 49,89%)	20 505 €	2%



LE TAUX COMMUNAL DES TAXES LOCALES N'A PAS ÉTÉ AUGMENTÉ CETTE ANNÉE

1 058 238 €

## Y a-t-il un médecin à Samoreau ?



Suite au départ du docteur Delphine Lepage Dupont à Héricy, des recherches actives ont été menées pour trouver un nouveau médecin pour Samoreau.

Le docteur Pascal Féron qui exerce à Avon depuis 1981, s'installera mi-août dans notre Maison médicale. Nous lui souhaitons la bienvenue.



## Bien vivre à Samoreau

Le beau temps est à peine arrivé, que nous recevons déjà des doléances de Samoréens se plaignant de l'incivisme de certains de leurs voisins. En effet, les tondeuses, tailles haies, coupe-bordures, débroussailluses, tronçonneuses, perceuses, raboteuses et autres scies mécaniques sont de retour !

Pour éviter les conflits incessants qui vous «pourrissent» la vie, mieux vaut respecter les horaires autorisés par arrêté du Maire. C'est une question de bon sens et de respect pour tous.

Petit rappel des horaires à respecter pour l'utilisation de tout engin bruyant :

Jours ouvrables : 7h-20h  
Samedis : 9h-12h et 14h-19h  
Dimanches et Fériés : 10h-12h

Et puisque l'on parle de respect, nous vous rappelons que les panneaux de limitation de vitesse, de stationnement interdit et STOP, ne sont pas des éléments décoratifs ! Pour éviter les contraventions et surtout les accidents, veuillez respecter le code de la route. C'est une question de bon sens et de sécurité pour tous.



# Jumelage Samoreau-Bernried

## SAMEDI 16 MAI, SAMOREAU FÊTE SON JUMELAGE ET CHANGE SON ARBRE DE MAI

Notre village, dans le cadre de son Jumelage avec Bernried (Bavière) change une nouvelle fois son Arbre de mai.

Pour mémoire, reprenons en quelques phrases, l'historique de notre jumelage ainsi qu'une brève explication de cette coutume bavaroise de l'Arbre de mai :

« Notre Comité de jumelage a vu le jour en 1991 à l'initiative de Brigitte Roblin.

Notre amitié fut scellée le 27 Juillet 1991 par les Maires des deux communes dans le village de Bernried :

- Walter Eberl pour Bernried,
- Jacques Excoffon pour Samoreau.

Et depuis maintenant 24 ans, un échange se fait de façon alternative tous les ans pour entretenir vivante cette amitié et le changement de l'Arbre de mai en fait partie. »

Mais, revenons sur cette tradition :

« Elle est un rite de fécondité qui remonte à la nuit des temps. Il s'agirait d'un vestige des Celtes qui ont peuplé le Sud de l'Allemagne venant des steppes orientales ; Ils vénéraient la nature et célébraient le début de l'été le 1<sup>er</sup> mai en érigeant un arbre autour duquel ils dansaient pour chasser les mauvais esprits.

Après une opposition farouche de l'Eglise, qui y voyait un rite païen, elle fut, comme bon nombre de rites de nos ancêtres, intégrée au culte chrétien et s'est perpétuée pour devenir le symbole des villes et villages du sud de la Bavière.

L'arbre de mai est source de compétition entre les villages qui rivalisent d'ingéniosité et d'efforts pour se doter du plus grand et du plus bel arbre. »

Samoreau, n'a pas failli à cette tradition en choisissant un très bel arbre situé à l'entrée de notre village. Il fut coupé, raboté, poncé et enfin peint dans les couleurs traditionnelles de la Bavière par les bénévoles des deux Comités : français et allemand.

Il a été érigé à mains d'homme dans la plus pure tradition bavaroise sur le parking du Parc Saint Aubin. Il fait maintenant la fierté de notre village et symbolise notre amitié avec Bernried.

Nos amis bavarois, venus spécialement pour célébrer cet événement, nous ont apporté leur savoir-faire et leur « si bonne bière » qu'ils ont généreusement distribuée à tous les participants.

Et, enfin, pour marquer encore plus notre amitié, au cours d'un Conseil municipal franco-allemand, le 16 Mai 2015, Bernried, notre ville sœur, a été nommée citoyen d'honneur de Samoreau.

L'année 2016 sera l'année des 25 ans du jumelage et cet anniversaire sera célébré avec nos amis à Bernried. La date de ce voyage n'est pas encore fixée et vous serez avertis, comme toujours, par une information distribuée dans vos boîtes aux lettres. Pensez à vous inscrire si vous souhaitez y participer.



